

PAYSAGES DU MONT BEUVRAY

LE CAS DU POINT DU JOUR

**F. T. Meylan &
K. R. Aitchison**

*Les activités humaines
inscrivent des traces
dans le paysage, qui
sont le seul témoignage
des événements passés.*

*Elles sont souvent
séparées les unes des
autres et de nous par des
siècles, quand ce n'est
pas par des millénaires.*

*Il nous est possible
d'étudier ces bribes de
paysages anciens, et,
par là, d'aborder la
manière de vivre dans le
paysage tel qu'il existait
à différents moments du
passé.*

*L'idée de ce petit article est née
des discussions et des prospections
d'un Ecosais de Sheffield et d'un
Suisse du Mont Beuvray.
Toutefois, il n'aurait pas vu le jour
sans les contacts amicaux et riches
avec Franz Schubert, Roland
Niaux et Diego Avoscan. Qu'ils
trouvent ici nos chaleureux remer-
ciements.*

L'ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE

Toute tentative de déchiffrer les traces anthropiques s'insère dans une approche globale du passé. Toutes les sources doivent être prises en compte pour rassembler le plus d'informations possibles; la topographie, l'étude documentaire et les autres techniques, dont la fouille n'est qu'une parmi d'autres, doivent être combinées pour offrir l'image la plus complète possible d'un paysage ancien. De toutes ces méthodes, la plus importante et souvent la plus simple est la prospection au sol. Concrètement, en marchant autour et au travers des vestiges anthropiques, nous adoptons à leur égard un certain comportement, qui peut s'avérer indispensable dans la tentative de retrouver le comportement que les gens avaient dans le passé.

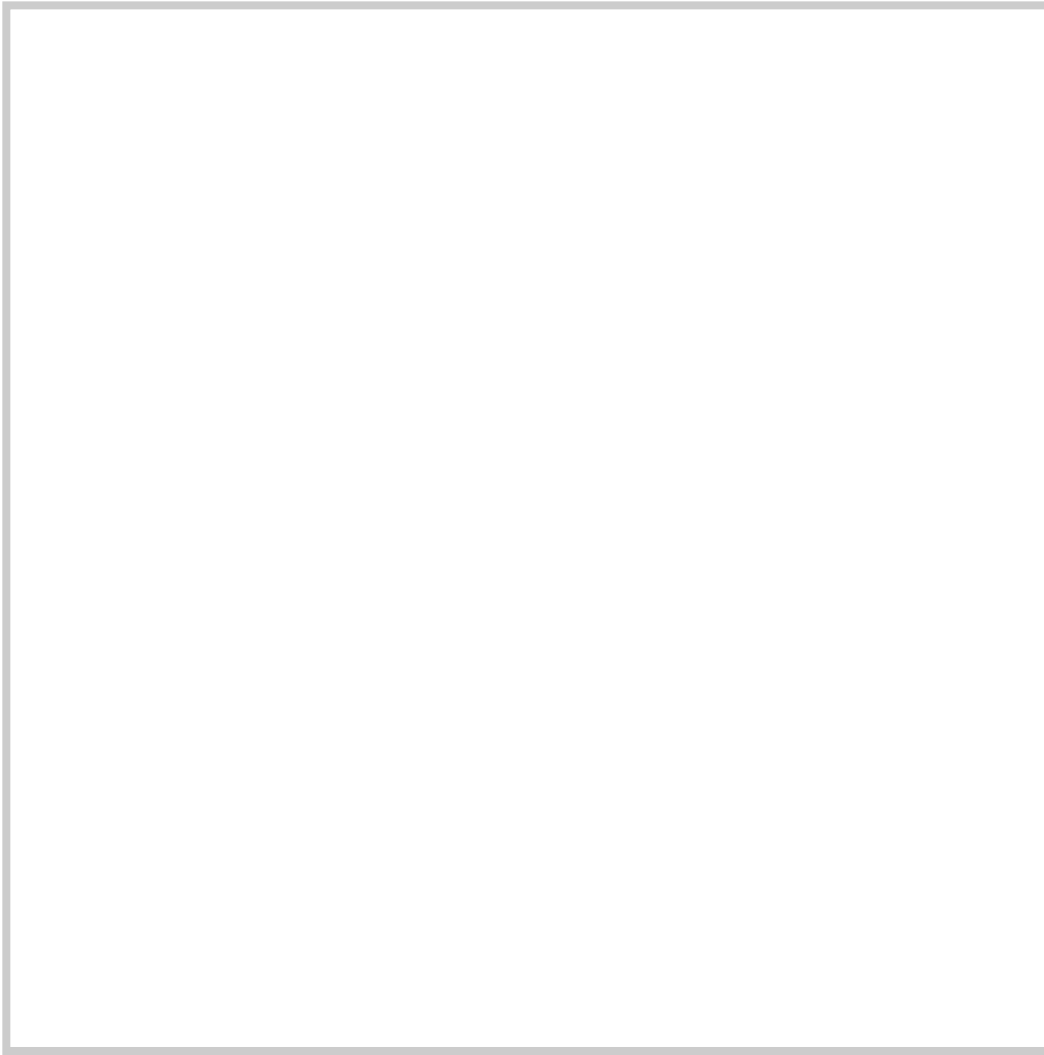
Dans ce cadre ambitieux, la petite étude de cas présentée ci-dessous pourra paraître d'autant plus petite. Il ne faut la considérer que comme une première approche, illustrant quelques unes des méthodes évoquées ci-dessus, et qui devra être enrichie.

Le **Point du Jour** est une petite colline du Sud-Morvan (Bourgogne), située sur le territoire de la commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, en Saône-et-Loire (coordonnées Lambert: 735'900/2'213'900, carte IGN 1/25000 n°2825). Bien détachée dans le paysage environnant par ses pentes abruptes, elle borde l'Étang de Poisson, un petit lac artificiel moderne, et culmine à 492 mètres NGF, soit 150 mètres au-dessus des alentours, à six kilomètres environ à l'Est du Mont Beuvray. Elle est couverte de forêt, en partie naturelle (châtaigniers et hêtres), en partie plantée de sapins. Son sommet est marqué par le socle maçonné d'une croix de bois disparue, qui a, d'après nos informations, servi de point de repère géodésique.

Le point de vue privilégié qu'elle offre, aussi bien en direction des vallées de l'Arroux et du Mesvrin, à l'Est, que vers le grand oppidum éduen de Bibracte à l'Ouest, en fait à nos yeux un élément remarquable du paysage. Cette opinion "instinctive" s'est trouvée confirmée par la notice de la Carte Archéologique de la Gaule



Le Point du Jour (flèche) vu depuis l'est. Au fond, la silhouette du Mont Beuvray



Extrait de la carte IGN 2825 Ouest.
Echelle 1:25000

consacrée à la Saône-et-Loire (Rebourg 1994: 416), ce qui nous a poussés à étudier la question d'un peu plus près.

Deux approches ont marqué le début des recherches. D'une part, la recension de la

bibliographie consacrée au site, d'autre part la prospection sur le terrain pour tenter d'identifier des vestiges anthropiques. Ces travaux préliminaires ont été menés par les auteurs en automne 1996.

LE "POINT DU JOUR" ET LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

L'ÉTYMOLOGIE

Le nom est à rapprocher de ceux de plusieurs petits monts entourant le Mont Beuvray, qui intègrent le mot "jour". Ce nom "désignant des collines, des hauteurs, est issu d'un terme celtique *°IURIS* "hauteur boisée", qui a été contaminé par le latin *JUGUM* au sens de "hauteur". A propos du "Point du Jour", Ph. Barral ajoute que "l'étymologie populaire a opéré pour ce lieu-dit interprété comme un endroit d'où l'on perçoit la naissance de l'aube; à moins qu'il ne s'agisse réellement d'une création récente sur le mot français 'jour' (du latin *DIURNU*)" (Barral 1988: 70).

Sur le plan cadastral de 1842, le site est appelé "Montagne du Jour", ce qui indique clairement que "Le Point" est un développement moderne, alors que "Jour" est un élément plus ancien, et que la signification de "Le Point" est à rapprocher plutôt de "montagne pointue" que d'un "endroit particulier".

L'HISTOIRE ET L'ARCHÉOLOGIE

Jaques-Gabriel Bulliot, l'inventeur du Mont Beuvray, avait déjà repéré ce site au siècle dernier, mais ne l'a pas publié. A ce jour, nous n'avons pas pu consulter le manuscrit, qui se trouve au Musée Déchelette à Roanne. En 1970,

Schmittlein publie *Avec César en Gaule*, ouvrage dans lequel, entre autre, il retrace les démêlées de César et des Helvètes. Selon l'auteur, le jour de la bataille, César "établit ses légions sur les pentes du "Point du Jour" et ses réserves et bagages au sommet. Ce choix s'impose. (...) De là, on peut voir toute la plaine de l'Arroux, à l'horizon l'énorme massif du Beuvray" (Niaux 1984: 273). Ce serait donc appuyés sur les pentes de cette colline que les Romains auraient repoussé le premier assaut des Helvètes. L'hypothèse est plaisante, mais comporte un point fragile, qui est précisément le "Point du Jour": "il paraît bien difficile d'aligner 20.000 hommes en bataille sur ses pentes, et encore plus difficile d'en mettre autant, avec bagages sur son sommet, lequel est de très petites dimensions"; de plus, les environs ne livrent aucune trace de bataille, mis à part quelques indices toponymiques (Niaux 1984:

273-274). Au pied de la colline courent deux chemins antiques, d'époque romaine ou même de l'Age du Fer, l'un d'axe est-ouest, l'autre d'axe nord-sud, qui se croisent à environ 800 mètres au Nord, à proximité du hameau de Montaugé (Olivier 1983: 81-2)

Enfin, la notice de la CAG mentionne la découverte, à l'occasion de travaux au sommet de la montagne, des traces d'une construction gallo-romaine. Y ont été recueillis des fragments de tegulae, et deux monnaies: un petit bronze d'Aurélien et un moyen bronze d'époque constantinienne (Rebourg 1994: 416). L'inventeur nous a précisé que ce mobilier avait été trouvé lors de la réfection de la croix sommitale en 1984 (information D. Avoscan). Roland Niaux pense que le sommet a pu être occupé par un poste de garde ou d'observation (Niaux 1995: 15).

LA RECONNAISSANCE DU SITE

La première phase de la prospection au sol est essentiellement un travail de découverte et d'observation: morphologie, affleurements géologiques, anomalies, qu'il faut ensuite interpréter et mesurer. Nous avons exploré les pentes nord, sud et ouest, à partir des chemins forestiers, puis concentré les observations sur la partie sommitale. Après deux arpentages qui nous ont permis d'appréhender l'organisation générale du site et de repérer les anomalies intéressantes, nous avons confronté notre analyse à celle du professeur F. Schubert, responsable d'un programme de prospection et de mensuration sur les fortifications du Mont Beuvray. Sa lecture du site a corroboré nos idées, mais a également largement enrichi l'interprétation du terrain.

RÉSULTATS DES OBSERVATIONS

La partie sommitale du Point du Jour consiste en une petite éminence à l'Ouest, marquée par la croix déjà mentionnée, et dominant un plateau d'environ 0,5 hectare.

Le sommet est parsemé d'affleurements de granit rose (information S. Lebault), et au moins deux zones ont été exploitées en carrière.

Le sommet et peut-être le petit plateau à l'Est

semblent avoir été enclos par une modeste levée de terre et de pierres, avec éventuellement un accès au Sud-Ouest. Des tas de pierres à la jonction entre l'éminence et le plateau pourraient indiquer un épierrement.

Au Sud-Ouest, un autre plateau au pied de la colline présente les signes d'un parcellaire rural, que corroborent des traces d'anciennes terrasses sur le flanc ouest. L'information a été confirmée par le propriétaire des terres, qui a indiqué que quelques uns des champs en terrasses étaient encore exploités au début du siècle. La zone est actuellement sous couvert végétal, mais on trouve à proximité immédiate un petit groupement de bâtiments agricoles, appelé "La Peux", qui est déjà mentionnée sur le cadastre de 1842.

La nature des anomalies attribuées à des actions anthropiques, les moyens à disposition et le contexte nous ont ensuite conduit à définir un mode de relevé approprié. Pour cette campagne, nous avons choisi de documenter la levée de terre, qui nous semble l'élément du paysage le plus marquant. Le site est sous couvert végétal dense et ne possède pas de points de repère

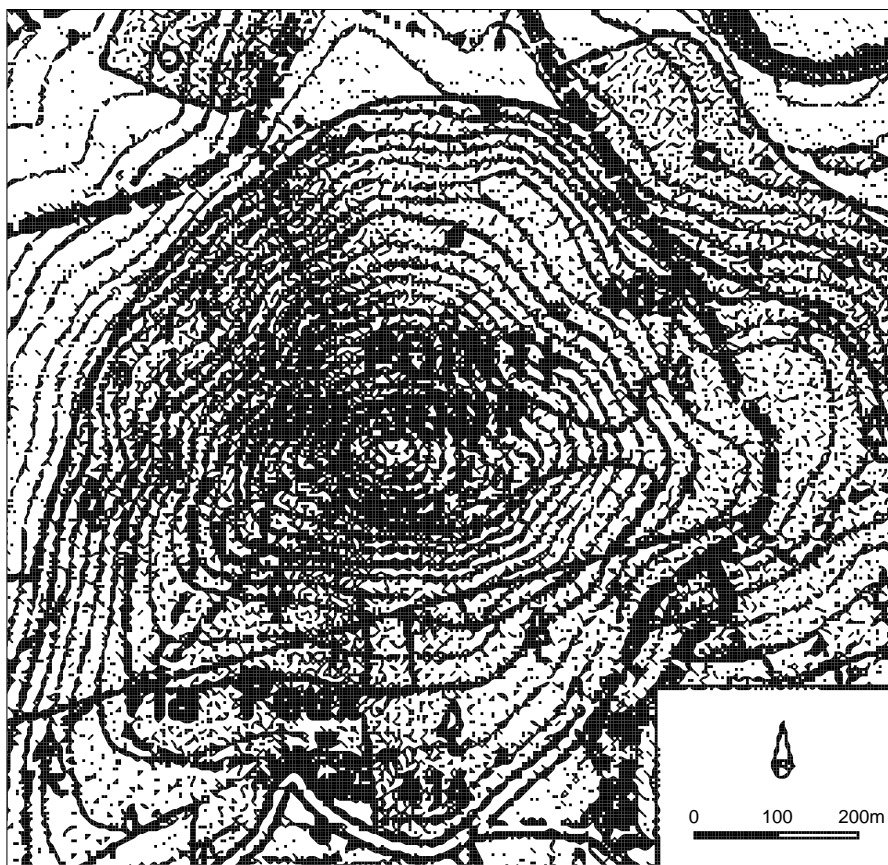
topographiques utilisables. De plus, il était hors de question, dans cette phase préliminaire, d'envisager une campagne topographique poussée, impliquant un matériel lourd et une mise en place complexe. Nous avons donc choisi d'utiliser une méthode de relevé à la boussole, que nous présentons en annexe.

LE PLAN

La levée de terre est bien marquée sur un arc allant du Nord au Sud en passant par l'Ouest. La partie orientale du relevé est en réalité la bordure du petit plateau, qui se confond peut-être avec la levée de terre. L'ensemble délimite une zone de forme ovoïde, avec un léger renforcement au Nord-Est, d'une surface d'environ 1,6 hectare.

En partant de l'hypothèse que nous nous trouvons en présence d'un ensemble cohérent, nous pouvons mettre en perspective ce plan avec les structures comparables de la région.

CF. Plan



Le Point du Jour. En noir, plan de l'enceinte d'après le relevé à la boussole.

LE POINT DU JOUR ET LES ENCEINTES DE HAUTEUR DANS LE SUD-MORVAN

Büchschütz (1984: 155) mentionne deux petites enceintes à proximité du Mont Beuvray. Celle du sommet de Touleur (commune de Larochemillay), non datée, occupe une surface de 0,8 hectare, alors que celle du Mont Dône (commune de Luzy), qui occupe une surface de 3 hectares, a livré des silex néolithiques et de la céramique d'abord considérée comme protohistorique (Coqblin 1970), puis clairement identifiée comme étant médiévale (Guillaumet 1992: 13).

En France, les enceintes **protohistoriques** occupent généralement de 3 à 25 hectares. En Bourgogne, à La Tène finale, on ne trouve que de très grandes enceintes, comme si tous les habitats fortifiés étaient concentrés dans les capitales de cité (Audouze and Büchschütz 1989: 128), telles que le Mont Auxois (Alésia) ou le Mont Beuvray (Bibracte).

Il ne semble guère probable que l'enceinte du Point du Jour soit contemporaine de l'occupa-

tion principale du Mont Beuvray (La Tène finale), distant de six kilomètres. Une datation plus ancienne est plus vraisemblable, aucune enceinte de hauteur aux époques romaine et médiévale n'étant connue dans la région (information F. Schubert) - ce qui peut également refléter la quasi absence d'étude régionale sur ces périodes. Cette datation ancienne ne remet pas en cause la possibilité d'une relation avec le Mont Beuvray. Depuis l'étude de Büchschütz en 1984, un ensemble d'enceintes a été repéré sur Le Porrey, qui est le sommet oriental du Mont Beuvray - bien visible du Point du Jour. Deux ou trois structures concentriques se dessinent, dont seule la plus petite est bien délimitée, occupant une surface de 1,25 hectare (Niaux 1995: 4).

Si le sommet du Point du Jour ne semble guère propice à une occupation, qui a pu s'installer sur le petit plateau à l'Est, on peut se demander pourquoi le sommet a été inclus dans l'enceinte.

Audouze et Büchschütz rappellent que les enceintes protohistoriques ne sont pas simplement les témoins de conflits armés, mais "qu'en réalité elles jouent un rôle complexe dans ces sociétés, qui les construisent et les entretiennent à grand frais. Elles s'inscrivent dans un système d'occupation du territoire et en marquent de façon monumentale l'appropriation." (1989: 180). Les collines fortifiées le sont pour être vues; leur valeur défensive, si elle a jamais existé, est essentiellement psychologique. L'intégration dans l'enceinte du sommet du Point du Jour, quelque en soit l'époque, est un acte délibéré, qui marque une emprise sur le paysage, définit l'espace, restreint et contrôle les déplacements vers et depuis le sommet.

A l'époque gallo-romaine, la nature et la fonction de l'occupation ne sont pas connues. Niaux (1995: 15) propose un poste d'observation: il est évident que le Mont Beuvray peut être surveillé depuis le Point du Jour, ainsi que les voies passant à proximité. Ce type de structure est mal connu à l'intérieur des frontières romaine, de même que la stratégie développée dans les années suivant la conquête de la Gaule. Il est possible que la surveillance de l'*oppidum* de Bibracte et de ses alentours ait été jugée nécessaire à ce moment.

Dans une autre hypothèse, le Point du Jour pourrait être un petit site religieux. Cabuy (1991: 145) étudie la position topographique des *fana* gallo-romains, et conclut que la plupart sont situés sur des positions dominantes. Trois catégories apparaissent: sur un plateau, à mi-pente d'une montagne, ou sur un sommet, qui sont

largement répandues dans toute la Gaule.

Un *fanum* est un grand bâtiment, mais qui ne forme qu'un petit site - Wait (1985: 180) rappelle qu'ils peuvent être rectangulaire ou circulaires, avec une emprise au sol de 56 m² en moyenne. La plupart des *fana* sont situés à l'intérieur d'un mur enclos - le péribole - qui définit l'espace sacré - le *temenos*. Cet espace est généralement de plan régulier, carré, polygonal ou circulaire. Wait suggère que certains sites, apparemment dénués de *temenos*, sont néanmoins enclos. Sur 108 sites, 28 n'ont pas de péribole clairement attesté. Sur ces 28 sites, 7 se trouvent sur des collines fortifiées, à l'intérieur de l'enceinte. L'auteur émet l'hypothèse que les fortifications ont été réutilisées pour délimiter l'espace sacré (*ibidem*: 181). L'étude concerne le Sud de l'Angleterre, mais Cabuy (1991: 147) fait remarquer que ce phénomène se retrouve en Gaule.

Le bas des pentes offre des signes évidents de mise en culture: la nature des terrasses suggère une **datation médiévale** (information F. Schubert). L'organisation globale du parcellaire n'est pour l'instant pas claire: des terrasses existent à l'Ouest de la colline, et peut-être une limite de champ au Sud-Ouest, mais le bas des pentes n'a pas été examiné en détail. La suite des prospections permettra vraisemblablement de compléter les informations, qu'on pourra comparer aux anciens cadastres.

L'autre facette de l'utilisation du site aux époques médiévale et moderne est l'existence de la croix au sommet. A un moment indéterminé, l'endroit a donc été choisi pour être un emplacement consacré.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les premières études montrent qu'il y a un ensemble de vestiges anthropiques sur le sommet et les pentes du Point du Jour, dont la plupart ne sont pas datés. A ce stade, on ne peut que se limiter à des descriptions purement objectives, ou à des scénarios purement hypothétiques. Il est donc nécessaire de poursuivre les recherches et d'inscrire ces premières données dans un cadre plus large.

Très provisoirement, nous émettons l'hypothèse que la levée de terre a été établie à une

époque protohistorique indéterminée, puis qu'elle a été réutilisée à l'époque romaine comme limite d'un espace sacré abritant un *fanum*. Dans ce cas de figure, l'existence d'un symbole religieux - beaucoup plus tardif - , la croix, offre un regain d'intérêt.

Cette idée ne sous-entend pas celle d'une continuité d'occupation, de la protohistoire à l'époque romaine, puis au Moyen-Age et à l'époque moderne. Simplement, il doit y avoir

une raison à la présence d'une croix au sommet de cette colline. Si un site est traditionnellement considéré comme sacré, la religion chrétienne peut fort bien se l'approprier - les cas de réutilisation de lieux sacrés ne sont pas rares. Même si les divinités invoquées au cours du rituel changent, la signification du rituel ne varie pas. Il se poursuit dans des endroits particuliers du paysage, bien connus, soigneusement choisis et chargés de signification. C'est par référence au passé de ces lieux sacrés que le présent et l'avenir des communautés qui les ont mis en place sont étroitement liés.

A proximité du Point du Jour, on trouve un exemple où la fonction religieuse d'un site de l'Âge du Fer a été maintenue à l'époque romaine, et au-delà - sur le Mont Beuvray. Une succession de sept édifices religieux a été découverte sur un même secteur, à commencer par un *fanum* gallo-romain, qui se trouve lui-même à moins de 100 mètres d'un Viereckschanze, enclos quadrangulaire cultuel. Par la suite, on assiste à de constantes transformations pendant la période romaine et au Moyen-Âge, qui s'achèvent par l'édification de la Chapelle Saint Martin en 1873, toujours debout (Brunet 1989: 228). Ce secteur se trouve à moins de 500 mètres du sommet du Porrey, mentionné *supra*, sur le flanc oriental

du Mont Beuvray, visible depuis le Point du Jour.

Nous nous proposons de continuer l'étude du Point du Jour en automne 1997, en concentrant les recherches sur l'identification et l'enregistrement des vestiges anthropiques sur la colline. Au cours de cette deuxième étape, il sera nécessaire d'améliorer la précision des relevés topographiques en utilisant un théodolite.

Le dépouillement des sources devra également être poursuivi, incluant une enquête dans les archives paroissiales de Saint-Léger-sous-Beuvray, notamment au sujet de la croix et d'un calvaire antérieur.

La question de la chronologie reste également ouverte, puisqu'aucun vestige n'est daté. Nous préférons "minimiser l'aspect intrusif" des recherches, mais la forêt actuelle empêche quasiment tout ramassage de mobilier en surface. Notons toutefois au passage la découverte récente d'une grenade de la Deuxième Guerre Mondiale, ce qui signifie d'une part que la colline devait être un maquis, d'autre part qu'il faut prospecter avec prudence. La méthode du "shovel testing" (mini sondages systématiques à la pelle) paraît la plus adaptée en termes de coût et d'impact "intrusif", avec une première petite opération à l'intérieur de l'enceinte et sur le plateau oriental.

Adresse des auteurs

Kenneth R. AITCHISON, University of Sheffield, Department of Archaeology and Prehistory, Northgate House, West Street, Sheffield, Angleterre
Email: prp95kra@sheffield.ac.uk

François T. MEYLAN, Université de Lausanne, I.A.H.A, Av. du Chablais 40, 1007 Lausanne
Email: Francois.Meylan@iaha.unil.ch

Annexe: Méthode de relevé à la boussole

Matériel: une boussole, un clinomètre (instrument permettant de mesurer la pente entre deux points), une chevillère de 30m, trois jalons, papier et stylo.

En option: pantalons anti-houx, vêtements de couleur claire, qui facilitent le repérage du collègue le soir au fond des bois.

Cette méthode, très rapide, peut être appliquée par une personne seule. Elle a notamment été utilisée pour les premiers repérages des fortifications récemment découvertes sur le Mont Beuvray.

Toutefois, pour rapide qu'elle soit, elle reste relativement peu précise et surtout très analytique. Elle consiste en effet à ne mesurer que des points choisis, qui sont pour l'opérateur représentatifs de l'information qu'il cherche à relever. Nous nous sommes donc concentrés sur les traces de fortification repérées principalement sur le côté ouest de la montagne, en essayant de suivre au mieux la ligne de rupture de pente entre le replat supérieur et le début du talus. Au cours du travail, le choix de certains points a été âprement discuté, et toute la zone nord-est a été laissée de côté en raison de la difficulté à comprendre le terrain.

Le principe est très proche du cheminement polygonal au théodolite. La plupart du temps, un théodolite est conçu pour s'appuyer sur deux points de référence: une station, où l'on installe l'appareil (position), et le signal, qui permet de fixer la mesure des angles horizontaux dans un système connu (orientation). Pour la boussole, par contre, le système de référence est constitué par la station, et la mesure des angles horizontaux se fait par rapport au Nord magnétique. Il n'y a donc besoin que d'un seul point de départ, ce qui peut s'avérer très pratique dans des zones dénuées de balisage. En corollaire, tout cheminement à la boussole doit être soit fermé, soit établi entre deux points connus. Pour le Point du Jour, le seul point de référence a été la base maçonnée de la croix, et donc le cheminement a été fermé.

Une fois le choix du point de référence fait, l'opérateur matérialise les points du cheminement à l'aide des jalons.

Il faut le plus possible éloigner les points les uns des autres pour affiner les mesures angulaires. Il vaut la peine de prévoir deux points à l'avance en cas de terrain difficile, pour éviter les mauvaises surprises du genre massif de ronces ou bouquet d'arbres.

A l'aide du clinomètre, on mesure l'angle vertical, et la distance oblique avec la chevillère.

Par mesure de sécurité, il faut répéter la mesure, et la refaire en visée arrière. Cela signifie que, du point 1, on vise le point 2, à deux reprises, puis qu'on se positionne sur le point 2 et qu'on vise le point 1.

Pour l'angle horizontal, la différence entre les visées avant et arrière devrait être égale à un demi-cercle; les quatre visées permettent d'établir une moyenne pour la mesure angulaire. Pour l'angle vertical, la somme des visées avant et arrière devrait être égale à zéro; on établira une moyenne en cas de divergence légère.

Après la fermeture du cheminement, on procède aux calculs de vérification et à la compensation des erreurs. Le principe est le même que pour un cheminement au théodolite, et nous n'y reviendrons pas. Nous présentons simplement quelques rappels utiles pour passer des coordonnées polaires aux coordonnées angulaires, et pour vérifier les mesures angulaires.

Les données recueillies sur le terrain doivent comporter les rubriques suivantes:

Station, Point visé, Angle horizontal (angleH), Angle vertical (angleV), Distance oblique

Passage de la distance oblique aux distances horizontale et verticale:

$$\text{distance verticale} = \sin(\text{angleV}) \times (\text{distance oblique})$$

$$\text{distance horizontale} = \cos(\text{angleV}) \times (\text{distance oblique})$$

Passage des coordonnées polaires aux coordonnées rectangulaires:

$$\Delta X = \sin(\text{angleH}) \times (\text{distance horizontale})$$

$$\Delta Y = \cos(\text{angleH}) \times (\text{distance horizontale})$$

Vérification des angles horizontaux

$$\text{Azimut entre trois points: } \text{visée}_2 - (\text{visée}_1 - 180^\circ) = \text{visée}_2 - \text{visée}_1 + 180^\circ$$

où "visée" est l'angle lu sur la boussole.

La somme des azimuts doit être égale à la somme des angles intérieurs du polygone si, pour un observateur situé à l'intérieur du périmètre, le cheminement tourne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, à la somme des angles extérieurs dans le cas inverse. Pour rappel:

Somme des angles intérieurs d'un polygone à n côtés: $(n-2) \times 180^\circ$

Somme des angles extérieurs d'un polygone à n côtés: $(n+2) \times 180^\circ$

Audouze, F. & Büchsenschütz, O.E.

1989, *Villes, Villages et Campagnes de l'Europe Celtique*, Hachette: France

Barral, P.

1988, *Toponymes et Microtoponymes du Mont Beuvray (Saône-et-Loire - Nièvre)*, A.B.D.O: Dijon

Brunet, P.

1989, 'Fouilles autour de La Chapelle', *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* 40, 222-228

Büchsenschütz, O.E.

1984, *Structures d'Habitats et Fortifications de l'Âge du Fer en France Septentrionale*, *Mémoires de la Société Préhistorique Française* 18: Paris

Cabuy, Y.

1991, *Les Temples Gallo-Romains des cités des Tongres et des Trevires*, *Publications Amphora* 12: Bruxelles

Coqblin, H.

1970, "L'oppidum du Mont Dône (commune de Luzy)", *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* 21, 167-180

Guillaumet, J.-P.

1992, *Les Celtes en Morvan*, Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray: Glux-en-Glenne

Niaux, R.

1984, "La Guerre des Gaules: réflexions sur la 'Bataille des Helvètes'", *Mémoires de la Société Éduenne* 64/4, 263-278

Niaux, R.

1995, "Prospections sur le Mont Beuvray et dans le pays Éduen" in *Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray Document Final de Synthèse: Rapport Triennal 1993-1995 vol. 4 1-24*, Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray: Glux-en-Glenne

Olivier, L.

1983, *Le Haut Morvan Romain: voies et sites*, Académie du Morvan: Dijon

Rebourg, A. (ed.)

1994, *Saône-et-Loire, Carte Archéologique de la Gaule* 71/4, Fondation Maison des Sciences de l'Homme: Paris

Wait, G.A.

1985, *Ritual and Religion in Iron Age Britain*, *BAR British Series* 149, BAR: Oxford